

5 mai 2014

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 5 mai 2014 à 20h00.

Présences : Lucie Gilbert, Jean-Denis Vachon, Michel Fortin, Anne-Marie Lachance

Absence : Gérald Nicolas, Pierre Grondin

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014 est proposée par Michel Fortin.

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$50,031.39. (chèques numéro 18 286 à 18 320 + virements du 8 avril au 5 mai).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

Cathy Poulin présente les états financiers 2013 de la Municipalité Saint-Frédéric. La Municipalité présente un surplus pour l'année 2013 de \$102 937, ce qui amène un surplus accumulé de \$323 724.

ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2014 DE L'OMH

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric adopte le budget révisé 2014 de l'OMH de \$66 665 de fonctionnement et \$47 000 de remplacement, amélioration et modernisation.

DEMANDE À LA CPTAQ POUR BORNE SÈCHE

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric fasse une demande d'autorisation à des fins autres qu'agricole d'une partie du lot 4 220 398 appartenant à M. Patrick Laflamme pour l'installation d'une borne sèche conjointement avec la Municipalité de Saint-Séverin.

DEMANDE DE DISCRÉTIONNAIRE DÉPUTÉ

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric fasse une demande d'aide financière au député André Spénard pour l'amélioration du réseau routier.

Ces argents serviront à faire de l'asphalte dans le Rang 1.

DEMANDE AU MTQ POUR ENTRETIEN CHEMINS

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité de Saint-Frédéric demande au ministère des Transports l'amélioration et l'entretien des chemins suivants sur son territoire :

- Creuser fossé entre 2099 et 2103 Route 112
- Creuser fossé entre 2080 et 2082 Route 112
- Émonder arbres sur le coin de la Route 112 et la rue Lehoux
- Diminuer la vitesse où le terrain de balle
- Débroussailler entre 2250 et 2254 rue Principale

SOUMISSION TECHNOLOGUE

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric retienne les services de Dominic Groleau pour une étude de caractérisation de sol pour l'installation septique du terrain de balle ainsi que l'attestation de conformité au coût de \$1 350.

DÉPÔT D'ÉTATS COMPARATIFS

Tel que le stipule l'article 176.4 du Code municipal, la secrétaire-trésorière dépose deux états comparatifs. Le premier comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci. Le second comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

La niveleuse a passée dans la route Lessard et dans une partie du Rang 3. Les autres routes seront faites lorsque le dégel sera terminé.

Le balayage de rue a commencé aujourd'hui et se terminera demain.

b) Loisirs, culture & embellissement

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que M. Louis Dionne soit mandaté comme représentant de la Municipalité Saint-Frédéric sur le Comité Culturel de la MRC Robert-Cliche.

Anne-Marie Lachance s'occupera d'acheter quelques fleurs pour ajouter dans le parc. Elle demandera à Aline Rousseau de les installer.

c) Eau potable

Tout est sous contrôle.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) MADA

Le gala Aîné en or a eu lieu vendredi dernier. C'est Mme Jocelyne Lessard qui a été honorée pour Saint-Frédéric.

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Frédéric adopte le plan d'action du comité MADA de Saint-Frédéric.

f) INCENDIE

Des nouveaux pompiers seront recrutés à la grandeur des quatre municipalités.

CORRESPONDANCE

Lettre de remerciement de la Municipalité de Tring-Jonction pour la collaboration efficace et enthousiasme de Robert Nadeau lors de leur problème de conduite d'aqueduc gelée.

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric commandite les loisirs Saint-Frédéric en leur offrant la location de la salle gratuitement lors de leur souper spaghetti qui aura lieu samedi le 10 mai afin de financer une partie des dépenses des équipes du club de baseball Beauce-Centre.

Lettre de remerciement des élèves de 5^e et 6^e années des écoles Louis-Albert Vachon et Sainte-Famille pour la commandite de leur voyage de fin d'année à Toronto.

Invitation des Festivités Western de Saint-Victor à participer à leur parade. Le conseil décline cette invitation.

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que le maire, Henri Gagné, participe au souper du tournoi de golf du Club Parentaïde le 13 juin prochain au coût de \$65.

Sur proposition de Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité, il est résolu que le maire, Henri Gagné, participe au souper du tournoi de golf du CLD Robert-Cliche le 5 juin prochain au coût de \$50.

Invitation au souper annuel de Passion FM. Aucun membre du conseil ne semble intéressé

Demande d'appui de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables :

Pont de la rivière Chaudière de Saint-Joseph

ATTENDU QU'à tous les printemps et quelques fois pendant l'hiver, la rivière Chaudière sort de son lit et inonde la route Lagueux interrompant l'accès entre la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour des périodes plus ou moins longues;

ATTENDU QUE le service de police de la MRC Robert-Cliche situé à Saint-Joseph-de-Beauce ne peut intervenir rapidement sur le territoire de la Municipalité Saint-Frédéric ou de celles environnantes;

ATTENDU QUE les élèves de Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin et Tring-Jonction sont transportés aux écoles de Saint-Joseph-de-Beauce;

ATTENDU QUE les travailleurs de notre municipalité et de celles avoisinantes sont forcés de faire un détour de plus de 40 kilomètres pour se rendre au travail;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric demande au ministère des Transports de relever le niveau de la route du Pont sur toute sa longueur afin de cesser l'isolement dont les citoyens de Saint-Frédéric et des municipalités environnantes sont victimes à chacune des crues des eaux de la rivière Chaudière et que la circulation routière retrouve enfin sa pleine liberté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Rien à mentionner.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Anne-Marie Lachance à 10h10.